COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 MAI 2009

L'an deux mille neuf, le quatorze mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 7 mai 2009, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Frédérik BERNARD, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Mme VINAY M. BERTRAND Melle WOELFLÉ Mme AUBIN M. HEDRICH Mme de VAUCOULEURS M. BOUZNADA Mme METZGER M. ALLAOUCHICHE Mme CHIGNAC M. DUQUESNE M. RABEH M. PASQUIER M. LOBJEOIS Mme RODDIER M. LETELLIER M. MARY M. MARIETTE Mme DRACOULI Mme COULON M. DEBUS M. MOREAU Mme BAS Mme HELIOT Mme PENSIVY Mme MERLIER M. MEHAY Mme SKAJENNIKOFF M. MASDEU-ARUS Melle DOMONT M. BLOCH Mme XOLIN Mme DELAROUZÉE M. MONNIER.

EXCUSES: Mme BERKANI M. RAYNAL Mme DOMERGUE M. BIHANNIC.

<u>ONT DONNE POUVOIR</u>: Mme BERKANI à M. ALLAOUCHICHE M. RAYNAL à Mme XOLIN Mme DOMERGUE à M. MONNIER M. BIHANNIC à M. MASDEU-ARUS.

SECRETAIRE: Mme VINAY.

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente neuf.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal. Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

Le procès-verbal de la séance du 31 mars 2009 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises entre le 26 mars 2009 et le 28 avril 2009 en vertu de la délégation donnée par le Conseil municipal (délibérations n°s 3 et 4 du 4 avril 2008 - articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales).

Il est ensuite procédé à l'examen des délibérations inscrites à l'ordre du jour :

1°) EXERCICE 2009 - BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N° 1 (DM1).

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

2°) DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE (D.S.U.) - RAPPORT 2008 ET 2007.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

3°) SIGNATURE D'UN AVENANT N° 1 A LA CONVENTION REGIONALE DE RENOUVELLEMENT URBAIN POUR LES QUARTIERS "LA COUDRAIE", BEAUREGARD" ET "SAINT-EXUPERY". PRECISIONS SUR L'ATTRIBUTION DES AIDES ET ACTUALISATION DU MONTANT DE L'AIDE POUR LE QUARTIER SAINT-EXUPERY.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

4°) DEMANDES DE SUBVENTIONS ET SIGNATURE DE CONVENTIONS CONCERNANT LA PROGRAMMATION 2009 DU CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE (C.U.C.S.).

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

5°) GARANTIE D'EMPRUNT DE 25.871.670 € A LA SOCIETE D'H.L.M. "LE FOYER POUR TOUS".

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

6°) GARANTIE D'EMPRUNT DE 18.276.498 € A LA SOCIETE D'H.L.M. "LOGICIL GROUPE CMH".

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

7°) MISE A JOUR DES FORMES DE PARTICIPATION DE LA VILLE DE POISSY DANS LES DIFFERENTS SYNDICATS INTERCOMMUNAUX ET ETAT DES PARTICIPATIONS 2009 SUITE A UNE MODIFICATION POUR LE S.I.E.H.V.S. (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ETABLISSEMENTS POUR HANDICAPES DU VAL DE SEINE).

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

8°) SUBVENTION COMPLEMENTAIRE DE 50.000 € A L'ASSOCIATION SPORTIVE POISSY FOOTBALL - EXERCICE 2009.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

9°) ORGANISATION D'UNE ACTIVITE PERI-SCOLAIRE "HAND-BALL" PAR LE SERVICE DES SPORTS POUR ELEVES DE CM1 ET CM2.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

10°) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES D'ILE-DE-FRANCE POUR LA RESTAURATION DE DEUX STATUES DE LA COLLEGIALE NOTRE-DAME.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

11°) DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DES YVELINES POUR DIVERS TRAVAUX DANS LES GROUPES SCOLAIRES.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

12°) DEMANDES DE SUBVENTIONS A LA REGION ILE-DE-FRANCE, AU DEPARTEMENT DES YVELINES ET A L'AGENCE DES ESPACES VERTS POUR LA CREATION D'EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT POUR BICYCLETTES.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

13°) LANCEMENT DE LA CONCERTATION PREALABLE SUR LE PROJET DE LIAISON RD 190 / RD 30, ET CREATION D'UN NOUVEAU FRANCHISSEMENT DE SEINE SUR LES COMMUNES D'ACHERES, CARRIERES-SOUS-POISSY, CHANTELOUP-LES-VIGNES ET TRIEL-SUR-SEINE.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

14°) ACQUISITION DE SEPT PARCELLES NON BATIES CADASTREES AH 99, AH 104, AH 105, AH 110, AH 111, AH 117 ET AH 118 (SUPERFICIE TOTALE : 6.837 M²) SISES RUE JULES JOURDAIN, LIEU-DIT DES HUIT ARPENTS, ET ROUTE DE QUARANTE SOUS, POUR LA REALISATION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE POISSY-CHAMBOURCY.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

15°) AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET ARRETE DE PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) DE LA COMMUNE D'ORGEVAL.

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 9 voix contre : M. MASDEU-ARUS, Melle DOMONT, M. RAYNAL, Mme DOMERGUE, M. BLOCH, Mme XOLIN, M. BIHANNIC, Mme DELAROUZÉE, M. MONNIER.

16°) ACQUISITION D'UNE PLACE DE PARKING (VOLUME 48, NUMERO 24) DANS LE PARKING DE LA GALERIE DES LYS, AVENUE MAURICE BERTEAUX A POISSY.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

17°) AVENANT N° 19 AU CONTRAT DU 20 OCTOBRE 1986 RELATIF A L'AMELIORATION DE L'HABITAT AVEC LE PACT ARIM DES YVELINES.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

18°) SIGNATURE D'UNE PARTIE DES MARCHES POUR TRAVAUX DIVERS DANS LES BATIMENTS.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

19°) AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE RELATIF A L'ACHAT ET/OU A LA LOCATION, L'INSTALLATION ET LA MAINTENANCE DE SANITAIRES PUBLICS A ENTRETIEN AUTOMATIQUE POUR LA VILLE DE POISSY.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

20°) SIGNATURE DE L'AVENANT N° 5 AU MARCHE AVEC LA SOCIETE S.F.R. POUR L'ACCES A INTERNET ET LE RESEAU GLOBAL INTRANET.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

21°) MODIFICATION DES DELIBERATIONS DU 4 AVRIL 2008 ET DU 29 MAI 2008 DONNANT DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE DANS LES MATIERES ENUMEREES A L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES : MODIFICATION DE L'ALINEA 4.

Cette délibération est approuvée à la majorité des présents, moins 10 abstentions : M. DEBUS, M. MASDEU-ARUS, Melle DOMONT, M. RAYNAL, Mme DOMERGUE, M. BLOCH, Mme XOLIN, M. BIHANNIC, Mme DELAROUZÉE, M. MONNIER.

22°) COMMUNICATION DE LA NOUVELLE ORGANISATION DES SERVICES.

Le Conseil municipal a pris acte de la communication du nouvel organigramme.

23°) DETERMINATION DE LA DATE DE LA JOURNEE DE SOLIDARITE - JOURNEE DU MAIRE.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

24°) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS: CREATION D'EMPLOIS.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

25°) REMUNERATION DES PERSONNELS PARTICIPANT AUX ELECTIONS PRESIDENTIELLES, LEGISLATIVES, REGIONALES, CANTONALES, MUNICIPALES, EUROPEENNES ET REFERENDUMS.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

26°) MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS DE LA VILLE DE POISSY : EXTENSION DE L'ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE D'EXERCICE DE MISSIONS DES PREFECTURES (I.E.M.P.)

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

27°) CREATION DE VACATIONS POUR LES CHERCHEURS ET PROFESSIONNELS CONFIRMES INTERVENANT DANS LE CADRE DES "APRESMIDI DU CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE DE POISSY" ET DETERMINATION DU MONTANT DES VACATIONS.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

28°) NOUVELLE DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE L'ASSOCIATION POUR LES SOINS MEDICAUX ET EDUCATIFS DE POISSY (ASOIMEEP).

Résultat du vote :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 39
Bulletin blanc : 1
Bulletin nul : 1
Suffrages exprimés : 37
Majorité absolue : 19

Ont obtenu:

M. BOUZNADA: 27 voix M. BIHANNIC: 10 voix

Monsieur BOUZNADA est désigné pour siéger au sein de l'Association pour les Soins Médicaux et Educatifs de Poissy.

Le présent compte rendu est affiché le 19 mai 2009

Le Maire,

Frédérik BERNARD